

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KORIAM BTP & SCE »

Siège Korhogo, Korhogo, KORHOGO SODEPRA
QUARTIER ALI KADER, Lot 185, Ilot 38

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Jan 2023, et enregistrés à COCODY le 27 Jan 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KORIAM BTP & SCE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- GENIE CIVIL
- HYDRAULIQUE
- QUINCAILLERIE
- DISTRIBUTION
- TOUT TRAVAUX DE CONSTRUCTION
- CHAUDRONNERIE
- COMMERCE GENERAL
- DIVERSES PRESTATIONS. Et pour la réalisation

de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Korhogo, Korhogo, KORHOGO SODEPRA
QUARTIER ALI KADER, Lot 185, Ilot 38

Dirigeant(s) M NOUMON YAO ANSELME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-KGO-2023-B-391 du 03/07/2023 au Tribunal
du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 03/07/2023

